



Jours fériés légaux et conventionnels 2016

Les employés ont droit à 10 jours fériés légaux par an durant lesquels il leur est interdit de travailler :

Événement	date	Reporté le
Nouvel An	Vendredi 1 ^{er} janvier	
Lundi de Pâques	Lundi 28 mars	Lundi 4 avril
Fête du travail	Dimanche 1 ^{er} mai	Vendredi 6 mai 2016
Ascension	Jeudi 5 mai	
Lundi de Pentecôte	Lundi 16 mai	
Fête nationale	Jeudi 21 juillet	Lundi 25 juillet
Assomption	Lundi 15 août	
Toussaint	Mardi 1 ^{er} novembre	
Armistice	Vendredi 11 novembre	
Le jour de Noël	Dimanche 25 décembre	Lundi 2 janvier 2017

Périodes de fermeture 2016

- Vacances de printemps : du lundi 28 mars au lundi 4 avril 2016 inclus
- Vacances d'été : du 11 au 25 juillet 2016 inclus
- Vacances d'hiver : du lundi 26 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus

Jour de fermeture obligatoire pour formation 2016

le 9 septembre 2016 **ou** le 25 avril 2016